

BÂTIMENT ACCESSOIRE

LE REQUÉRANT EST		
	<input type="checkbox"/> le propriétaire	<input type="checkbox"/> l'entrepreneur
	<input type="checkbox"/> autre	
Nom		
Adresse		
Téléphone		
Courriel		
ENTREPRENEUR		
	<input type="checkbox"/> même que le requérant	
Nom		
Adresse		
Téléphone		
Courriel		
ADRESSE DES TRAVAUX		
Adresse		
NATURE DES TRAVAUX		
Description		
Date de début		
Date de fin		
Estimation du coût		
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES		
	Oui	Non
Le terrain est-il situé sur un coin de rue?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Des arbres seront-ils abattus pour le projet?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Y a-t-il aux limites du terrain :		
• Un cours d'eau?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Un fossé?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Une rivière?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
DOCUMENTS REQUIS		
	En annexe	N/A
Un plan projet d'implantation :	<input type="checkbox"/>	
Un plan des élévations :	<input type="checkbox"/>	
Le détail de la construction :	<input type="checkbox"/>	
Une procuration :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Liste des documents à fournir au verso





DOCUMENTS À FOURNIR EN DEUX EXEMPLAIRES (suite)

■ PLAN PROJET D'IMPLANTATION

Idéalement à partir d'une copie de votre plan de localisation ou d'un plan fait à l'échelle, ce plan doit contenir les informations suivantes :

- La localisation et les dimensions au sol du nouveau bâtiment accessoire.
- La distance entre le nouveau bâtiment accessoire et les limites du terrain et tout autre bâtiment.

■ PLAN DES ÉLÉVATIONS (2 façades différentes, avant et côté)

Ce plan à l'échelle doit indiquer :

- la hauteur totale du mur,
- la hauteur totale du bâtiment accessoire.

■ DÉTAIL DE LA CONSTRUCTION

- Indiquer le type de revêtement extérieur des murs et de la toiture.
- Indiquer le type de fondations retenu (plancher de ciment, bloc de béton, dalle de ciment, etc.).

■ PROCURATION

Une procuration du propriétaire confirmant son accord au projet ci-haut mentionné doit être remise lorsque le requérant n'est pas le propriétaire des lieux.